

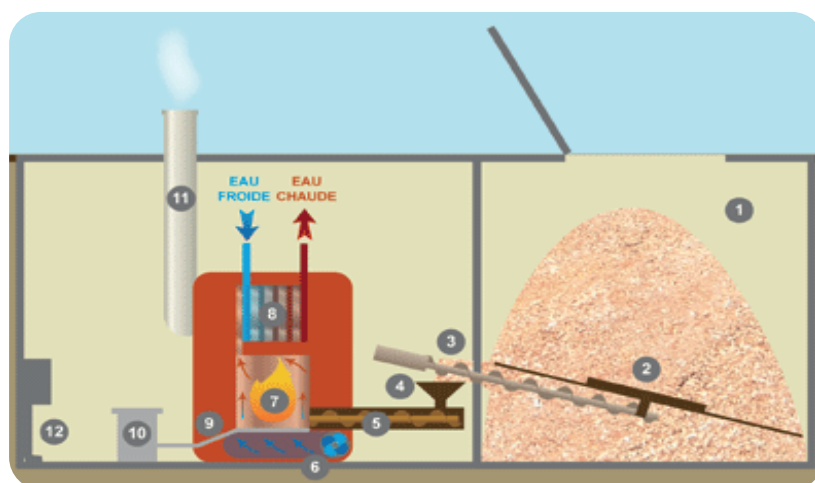
COLLECTIVITÉS

Installation d'une chaufferie bois - Piscine de Crozon

► L'installation

La chaufferie est équipée d'une chaudière à bois déchiqueté Froling Turbomat d'une puissance de 250 kW et de deux chaudières gaz Guillot de 265 kW pour l'appoint et la sécurité. La chaudière bois consomme 350 tonnes de bois par an. Un silo de 70 m³ (environ 20 tonnes) permet une autonomie d'un mois environ.

93 % de la chaleur produite par l'ensemble provient de la chaudière bois.



- ① Silo de stockage
- ② Dessileur rotatif
- ③ Vis sans fin
- ④ Clapet coupe feu
- ⑤ Vis d'introduction
- ⑥ Ventilateur d'air
- ⑦ Foyer volcan
- ⑧ Echangeur chaleur/eau
- ⑨ Décendrage du foyer
- ⑩ Conteneur à cendres
- ⑪ Cheminée
- ⑫ Boîtier de régulation

Principe d'une chaufferie de petite puissance - mission régionale bois énergie

► Les travaux

Coûts des travaux : 461 000 €

Subventions : 299 650 € (**65 %**)

Fonds propres : 161 350 €

Durée des travaux : 6 mois

Mise en service en Avril 2016

Financeurs : ADEME, Conseil Départemental
29, Région Bretagne, Pays de Brest et Europe



L'approvisionnement

La chaudière bois fonctionne avec du bois déchiqueté à une humidité comprise entre 25 % et 35 %.

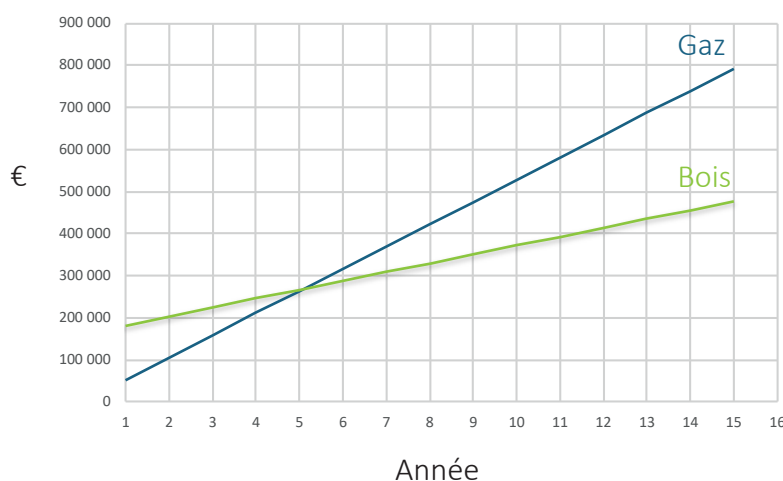
Les bois proviennent en majorité de la Presqu'île de Crozon (élagage des talus, ...) et sont fournis par Jacques Riou de Telgruc-sur-mer.



Les économies

Le passage du gaz vers le bois permet une économie de **31 800 € par an**. Cela permet aussi de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère de **70 tonnes/an**.

En comparant le coût de l'énergie produite par la chaufferie bois par rapport à l'ancienne solution au gaz propane, le temps de retour sur investissement de l'installation est de **5,1 ans**.



**5,1 ans
de ROI**

Cette comparaison prend en compte l'investissement initial de la chaufferie bois (après aides du plan bois énergie Bretagne). L'entretien ainsi que le temps passé par les services techniques pour la réception des bois ne sont pas pris en compte. Il est à noter que cette comparaison est réalisée pour un prix fixe du gaz pratiqué en 2015. L'augmentation très probable du prix du gaz rendra l'investissement encore plus rentable.

« La production de chaleur pour la piscine représentait en 2015, **21 % des consommations et 14 % des dépenses totales** des équipements communautaires (véhicules y compris). La solution bois énergie nous est rapidement apparue comme la solution la plus appropriée : en plus d'une réduction de la facture, nous réduisons notre impact carbone et nous favorisons l'économie locale. »

Daniel MOYSAN

Président de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon